

















0970.468.458 - 06.01.76.58.85



mail.com froidsudenergie@gmail.com froidsudenergie@gmail.com froidsudenergie@gmail.com



Notre Kbis

Notre Assurance Decennalle

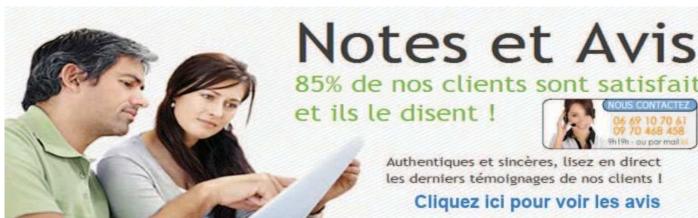
Nouvelle réglementation FGAS

Nos certifications

Subventions, Aides & Financements possible







Cliquez ici pour voir la fiche sur infogreffe.fr



SUR



&





 $N^{\circ}$  de gestion 2009B02690

Code de vérification : YjN1PH8tvj https://www.infogreffe.fr/controle



#### Extrait Kbis

## EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES à jour au 01 Mars 2021

#### IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

*Immatriculation au RCS, numéro* 518 427 000 R.C.S. Montpellier

Date d'immatriculation 30/11/2009

Dénomination ou raison sociale FROID SUD ENERGIE EURL

Forme juridique Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)

Capital social 4 000,00 Euros

Adresse du siège 17B boulevard Albert Leenhard 34000 Montpellier

Durée de la personne morale Jusqu'au 29/11/2108

Date de clôture de l'exercice social 31 décembre

#### GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Gérant

Nom, prénoms SIBONY Yaniv

Date et lieu de naissance Le 15/10/1972 à Montpellica

Nationalité Française

Domicile personnel 2 boulevard de Strasbourg 5 100% Montpellier

#### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLIS IN ENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement

17B boul va Canter Leenhard 34000 Montpellier

Activité(s) exercée(s)

Installation, annage, entretien de tout matériel de climatisation, de characteriste de d'articles, de pièces détachées, de matériels de c'run on, du froid ou du chaud.

Date de commencement d'activité

Origine du fonds ou de l'a

Mode d'exploitation

Ir sation

Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT







Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Hérault

ZAC des Pierres vives 154 rue Bernard Giraudeau CS 59999 34187 OPPE LIER CEDEX 4

SIBONY YANIV

Dénomination : FROID SUD ENERGIE EUR

17 B BD ALBERT LEENHAR

34000 MONTPELLIER

INSTALLATION DEPANNAGE ENTRETIEN TOUT (A DE CLIMATISATION CHAUFFAGE ACHAT VENTE ADTICLES PIECES A LES MATERIEL

Début activité

NAFA: 4322

N° immat : 51 Valable jusqu'a

\* Afin de vérifier la valion

te, merci de flasher le Qrcode









MEMENTO FISCAL
----------------

MOTDE	ACTIVITE

518427000 00022 SIRET

12/11/2009 Date de creation

Autre societe a responsabilite limitée (code : 5499) Forme juridique

FROID SUD ENERGIE Denomination

Activite principale Commerce de gros (commerce interentreprises) non specialise (code: 4690Z)

Date de cloture de l'exercice

Adresse de votre activité 17 B, RUE LEENHARDT 34000 MONTPELLIER

VOS OBLIGATIONS FISCALES

TYPE D'IMPOT REGIME D'IMPOSITION

IS - Impot sur les societes RSI - Reel simplifie d'imposition

IFA - Imposition forfaitaire annuelle

TVA - Taxe sur la valeur ajoutee RSI - Reel simplifie d'imposition

VLF\* CFE - Cotisation foncière des entreprises

CVAE - Cotisation sur la valeur ajoutee des REGDECLA - Regime de la declaration

entreprises

Votre n° de TVA intracommunautaire FR 84 518427000

VOS QUESTIONS

SIE de MONTPELLIER II 156, RUE NOBEL Votre Service des Impôts des Entreprises

CENTRE DES FINANCES PUPLIQUES

34966 MONTPELLIER CED

Tel: 04 67 13 42 36. Co a.r ontpellier-2@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture AV VEN DE 8H30 A 12H ET DE 13H30 A 16H OU SUR RDV

st er alement a votre disposition du lundi au vendredi de 8h a 22h

Centre Impôt Service: 0810 46 76 87 (prix

d'un appel local)

Pour s'informer...

(\*)VLF-Taxation des immobilisations corp

**VOS SERVICES EN LIGNE** 

www.impof

Un service teleph ini

et le samedi de 9

Pour consulter votre compte fiscal... declarations et les paiements.

Pour declarer... Pour VA, effectuer une demande de remboursement.

Pour payer... TVA, PIS, l'IFA, la CFE, la CVAE, la TS et la TF.

Pour effectuer une demai uer une demande de remboursement de credit de TVA pour les operations

ees dans d'autres Etats Membres.

Pour obtenir une attestat ntreprises soumises a l'IS et assujetties a la TVA peuvent editer directement a partir de space abonne l'attestation fiscale demandée pour les marches publics. reel...

informer et consulter la documentation fiscale, l'actualite fiscale et acceder aux sites

rtenaires du ministère des finances.

ive toncière. Ou base minima

Vérifier le numéro de TVA Intra de votre Artisan ICI



MINISTÈRE DU BUDGET DES COMPTES 9 U 8 1 ! C S ET BE LA REFORME DE L'ÉTAT







#### REPERTOIRE DES METIERS

(Décret n° 98-247 du 2 avril 1998 modifié)

D 1 M

#### EXTRAIT D'IMMATRICULATION

Numéro de gestion: 00647 11 34

Concernant la personne morale immatriculée sous le numéro :

518 427 000 RM 34

k.H;ÏF

518 427 000

Immatriculée

4322B

Début d'activité : Dénomination :

12/11/2009

01/03/2011

FROID SUD ENERGIE EURL

Forme juridique :

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE (SAI) À ASSOC

DIRIGEANT(S

**ENTREPRISE** 

Code

Immatriculée au RCS du : GREFFE T.C. MONTPELLIER

Numéro d'identification :

Code APRM : 4322A2

INSTALLATION DEPANNAGE ENTRETIEN TOUT MATERIEL DE CLIMATA ARTICLES PIECES DETACHEES MATERIEL

HAUFFAGE ACHAT VENTE

GÉRANT(E)

Nom: Né le : M SIBONY Yaniv

15/10/1972 à Montpellier

Activité principale déclarée au Répertoire des Métiers :

Prise de fonction : 12/11/2009 Mention au RM:

01/03/2011

Nationalité : Français

SIEGE ET ETABLISSEMENT PRINCIPAL

17 Bis BOULEV 34000 MONTPF IENT(S)

518 427 000 00022

Condition d'exerci

Activité(s) décla

INSTALLATIO

ARTICLES PIL

ETAB

RT LEENHAR

TVN TOUT MATERIEL DE CLIMATISATION CHAUFFAGE ACHAT VENTE

Fait à MONTPE

Cachet

Le président Claude LOPEZ





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté - Égalité - Fraternité

Siège administratif : 44 avenue Saint-Lazare, CS 89026 - 34965 Montpellier Cedex 2 - (3): 04 67 72 72 00 - B : 04 67 72 72 23 Antenne de Béziers : 218 rue Max Jacob, ZAC de Montimaran, CS 646 - 34536 Béziers Cedex - (3):04 67 62 81 40 - B :04 67 62 81 41 Antenne de Clermont-l'Hérault : 3 avenue Raymond Lacombe - 34800 Clermont-l'Hérault - 0) : 04 67 88 90 80 - II : 04 67 88 90 84 Antenne de Lunel : Pôle Via Innova, 177 B avenue Louis Lumière, ZA Espace Littoral - 34400 Lunel - CD: 04 67 83 49 49 - (1: 04 67 83 49 44 Antenne de Sète : 19 quai d'Alger, Le Tanagra - 34200 Sète - (3):04 99 57 21 05 - 1 :04 99 57 21 06

Internet: www.cma-herault.fr - Courriel: chambredemetiers@cma-herault.fr

AGCE MONTPELLIER PORT MARIANNE 53, PL. THERMIDOR-PORT MARIANNE 34000 MONTPELLIER

Tél: 04 99 53 01 77 (coût d'un appel local)

FROID SUD ENERGIE 17B RUE ALBERT LEENHARDT 34000 MONTPELLIER

Vos références

Nº client / identifiant internet : 48804200

: 51082994U

N° souscripteur N° contrat

: 510829940003

ATTESTATION D'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÀ POUR LES OUVRAGES NON SOUMIS A L'OBLIGA

**ASSURANCE** 

#### L'ASSUREUR CI-DESSOUS DENOMME

#### **GROUPAMA MEDITERRANEE**

Atteste que FROID SUD ENERGIE - nº SIRET : 51842/ 10022 -17B RUE ALBERT LEENHARDT 34000 MONTPELLIER est titulaire du volet "RESPONSABLE CVILE DECENNALE POUR LES OUVRAGES NON SOUMIS A L'OBLIGATION D'ASSURANCE" du col NSTRUIRE N° 510829940003 à effet du 01/01/2021.

Dans le cadre de la garantie de respodécennale pour les ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance conformément à l'article du Code des assurances, ce contrat couvre les dommages portant atteinte à la

La garantie est ac

lées entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021. - pour

- pour les nelles mentionnées ci-après :

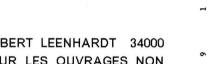
#### **CHAUFFAGISTE - CLIMATICIEN**

- Installations thermiques de génie climatique

#### Réalisation d'installations :

- de production, distribution, évacuation de chauffage et/ou de rafraîchissement, y compris les pompes à chaleur et les POELES,
- de production et distribution d'eau chaude sanitaire,







26.11.2020 26/11/2020

Souscripteur nº: 51082994U

- de ventilation mécanique contrôlée (VMC).

#### Ne sont pas comprises:

- la réalisation du système de captage géothermique,
- la pose de capteurs solaires thermiques intégrés,
- la réalisation d'inserts et de cheminées.

Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :

- platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements,
- tranchées, trous de passage, saignées et raccords,
- calorifugeage, isolation thermique et acoustique,
- raccordement électrique du matériel,
- installation de régulation, de téléalarme, de télésurveillance, de téléga et de gestion technique centralisée des installations concernées.
- Installations d'aéraulique et de conditionnement d'air

Réalisation d'installations d'aéraulique (production, distribution, évacuation) assurant les fonctions de renouvellement et traitement de l'air, de refroidissement, dant tisation et de chauffage.

Cette activité comprend les travaux de :

- platelage, réalisation de socle et support of ens et équipements,
- tranchées, trous de passage, saignées acods,
- calorifugeage, isolation thermique
- raccordement électrique du maté
- installation de ne, de télésurveillance, de télégestion et de gestion technique centralisée

#### Ne sont pas compris

- la réalisation ge géothermique,
- rniques intégrés, - la pose de ca
- la réalisation d'i ninées.

Vous bénéficiez également du ou des pack(s) suivant(s) :

#### **EQUIPEMENT - SECURITE - PREVENTION**

Dans le cadre du ou des métiers déclarés exercés, vous réalisez une ou plusieurs des installations suivantes:

• Eléments d'équipement ayant une fonction professionnelle.







Souscripteur nº: 51082994U

coordonnant entre elles.

Ces activités sont réalisées dans le cadre de marchés d'entreprise : en tant que locateur d'ouvrage ou sous-traitant, l'assuré est titulaire d'un marché de travaux qu'il exécute lui-même ou avec son propre personnel, et pour lequel il peut accessoirement faire appel à des sous-traitants sauf pour les métiers : étancheur, démolisseur, piscinier, installateur d'échafaudage, spécialiste du traitement de l'amiante.

Les travaux accessoires ou complémentaires compris le cas échéant dans la définition des métiers ne doivent en aucun cas faire l'objet d'un marché de travaux à part entière. A d'alla ces travaux seront réputés non garantis.

- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant / nod de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article d' Code des assurances.
- aux travaux réalisés dans un département de France métropolissan outre mer. ou c
- aux chantiers dont le coût total de construction HT, tous corps d'état, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à 15 millions d'e

Pour tout chantier d'un coût total supérieur à la long d'euros HT, la souscription d'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est vive ecommandée.

- aux travaux, produits et procédés de cor tion suivants :
  - rme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles travaux de construction répondant a to es Règles professionnelles acceptées par la C2P - Commission professionnelles ceptées par e Qualité Construction - sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle "Prévention Pro Jence Qualité Construction www.qualiteconstruction.com), ou à des de la C2P et c recommand PASS du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P l'ègles de l'Art Grenelle Environnement 2012" sont consultables sur le site du (Ces recomma n rironnement-2012.fr). programme wi
  - et au jour de la passation du marché : procédés ou p
    - Luropéen (ATE) en cours de validité ou d'une Evaluation Technique ■ d'un Agrémen Européenne (ETE) benéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P (Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC www.qualiteconstruction.com),
    - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEx) avec avis favorable,
    - d'un Pass'innovation "vert" en cours de validité.

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.





Souscripteur n°: 51082994U

#### 2. ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE

#### Nature, durée et maintien de la garantie

#### Montant de la garantie

#### Nature de la garantie

Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du Code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L.241-1 et L.241-2 du Code des assurances relatives à l'obligation d'assurance, et pour des travaux de construction d'ouvrages, qui y sont soumis au regard de l'article L.243-1-1 du même Code.

La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires.

#### Durée et maintien de la garantie

La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du Code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.

#### • En habitation :

Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.

#### · Hors habitati

Le montant de la gararin ve le coût des travaux de réparation de la coût des à l'ouvrage dans la limite du coû que construction déclaré par le maître d'a que et sans pouvoir être supérieur au mo tre vu au l de l'article R.243-3 ners. du Code des as

#### Er présence d'un CCRD :

Contrat Collectif de Responsabilité ncie (CCRD) est souscrit au bénéfice de assiré, le montant de la garantie est égal au ontant de la franchise absolue stipulée par ledit ontrat collectif.

La présente attestation ne peut engager l'as au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

> **ISABILITE EN TANT QUE SOUS-TRAITANT** 3 DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

Nature, dur

rantie

Montant de la garantie

#### Nature de la gara

travaux de Cette garantie cou ure de ceux réparation des dom. Code civil et visés aux articles 1792 apparus après réception, lorsque la responsabilité de l'assuré est engagée du fait des travaux de construction d'ouvrages soumis à l'obligation d'assurance, qu'il a réalisés en qualité de sous-traitant.

#### Durée et maintien de la garantie

Cette garantie est accordée, conformément à l'article 1792-4-2 du Code civil, pour une durée ferme de dix ans à compter de la réception.

- Pour les domaines d'activités "structure et gros oeuvre" au sens de la Nomenclature FFA :
  - 3.000.000 € par sinistre
- Pour les autres domaines d'activités :

1.500.000 € par sinistre





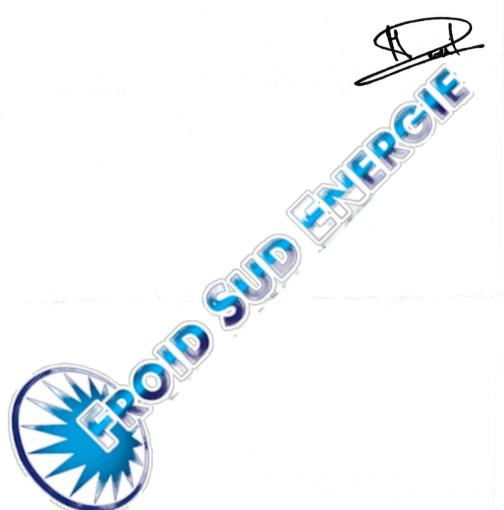


Souscripteur nº: 51082994U

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. Elle comprend 5 pages.

Fait à MONTPELLIER, le 26 novembre 2020

Pour la Caisse Locale, par délégation : le Directeur Général de la Caisse Régionale,







\*GSU4000001CTSI510829940003\*



#### **FROID SUD ENERGIE**

(Siret: 51842700000022)
M. SIBONY
17 B Rue Albert Leenhardt
34000 MONTPELLIER



Entreprise titulaire de la qualification

#### **QualiPAC module chauffage et ECS**

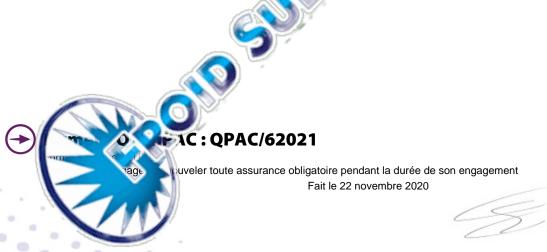
Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérother que et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

Période couverte par le certificat : 22 novembre 2021

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 10/11/2019 : 134166822 J 001 - ASSURANCES BANQU' P V AVE IARD (Niort)

- décennale au 10/11/2019 : 134166822 J 001 - ASSURANCES BAN LAIRE IARD (Niort)



#### Gaël Parrens,

Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

#### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS SIRET 489 907 360 00049







QualiPAC est un signe de qualité géré par Qualit'EnR.

 $L'association\ Qualit'EnR\ est\ propriétaire\ de\ la\ marque\ collective\ communautaire\ QUALIPAC\ n°\ 009007105\ déposée\ dans les\ classes\ 11,35,37,38,41\ et\ 42$ 

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 22 novembre 2024 pour QualiPAC module chauffage et ECS



SOCOTEC Certification certifie par la présente la délivrance d'une

## Attestation de Capacité Fluides Frigorigènes

Enregistrée sous le n° ACO / SQ13233 - 001

Décerné à :

FROID SUD ENERGIE

n° SIRET: 5184270000022

Catégorie I	Contrôle d'étanchéité, maintenance, entretien, assemblage, rien service, récupération des fluides des équipements de tous équipements de réfrigération, de climatisation et de por perchaleur	al ble du 10/03/2016 au 10/03/2021
Catégorie II	Maintenance et entretien, assemblage, mise er ser con récupération des fluides des équipements de réfrire au nu, de climatisation et de pompe à chaleur contenant de 2 kg de fluide frigorigène et contrôle d'étanchéité des equipements de réfrigération, de climatisation et de pomps chaleur	Valable du 10/03/2016 au 10/03/2021
Catégorie III	Récupération des fluides des équit en le tréfrigération, de climatisation et de pompe à chile con cliant moins de 2 kg de fluide frigorigène	Valable du 10/03/2016 au 10/03/2021
Catégorie IV	Contrôle d'étanchéité des équalents de réfrigération, de climatisation et de promà climeur	Valable du 10/03/2016 au 10/03/2021

#### Cette attesta

De l'article R.5

 De l'arrêté du 3 l'article R.543-99

• Du règlement de c Des conditions général pplication : vironnement,

délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à

Certification de délivrance des attestations de capacité, SOCOTEC Certification.

\* Cette attesation n'a qu'une valeur indicative. La VATURE réelle d'une abtestation GOCOTEC Certification est consultable à l'adresse suivante : www.socotec-certification.com. Ete est matérialisée par la présence dans l'annualre des opérateurs. L'attestation de capacité est attribuée pour une période de 5 ans. Elle pourra être suspendue ou refirée R.543-101 et R. 543-104 du Code de l'Environnement.



L'opérateur certifié

FROID SUD ENERGIE

Organisme agréé par l'Etat, au sens de l'article R.543-108 du Code de l'Environnement.



#### SOCOTEC Certification

S.A.S.au capital de 40 000 € - R.C.S. Versailles 490 984 309 Siège Social : Les Quadrants - 3 avenue du Centre - Guyancourt - 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex

E-mail: fluides-frigorigenes@socotec.com - Site internet: www.socotec-certification.com













# RAPPEL SUR LA REGLEMENTATION F-GAS CONCERNANT LES FLUIDES FRIGORIGENES



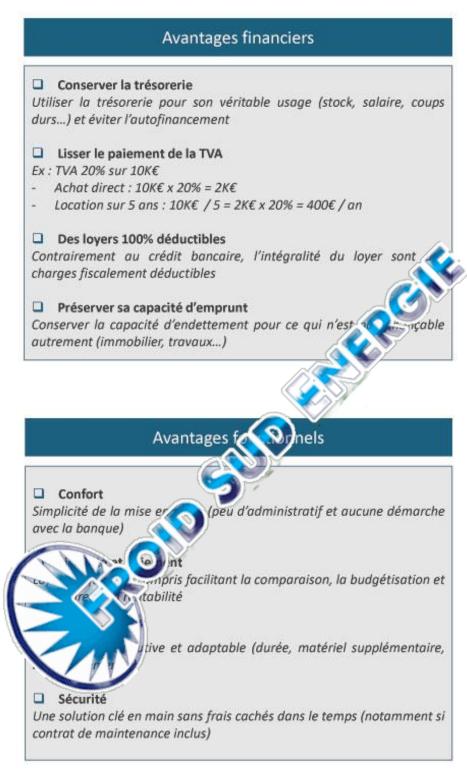


## F-GAS: RAPPEL DES PRINCIPALES ÉCHÉANCES

DATES CLÉS	NEUF - MISE SUR LE MARCHÉ	MAINTENANCE - RECHARGE
1 <sup>er</sup> Janvier 2015	Frigo et congélateur ménagers avec HFC dont le GWP > 150.	Interdiction de stocker du R22 et de réparer ou d'entretenir toute installation au R22.
1 <sup>er</sup> Janvier 2020	■ Meubles réfrigérés commerciaux GWP > 2500  Exemple: Tout meuble réfrigéré fonctionnant au R404a/R422D ou R437a.  ■ Réfrigération fixe GWP > 2500 Exemple: Toute installation fixe fonctionnant au R404a/R422D ou R437a.  ■ Clim mobile autonome GWP > 150 Exemple: Climatiseur mobile fonctionnant au R41 au R407C.	Interdiction de recharger avec du fluide neuf les installations GWP > 2500 et charge > 40Teq.CO2.  Exemple: Toute installation fonctionnant au: R404a av c charge > 10.6kg R422d harge > 14.6kg R4377 harge > 15.6kg
1 <sup>er</sup> Janvie	Meubles commerc. WP > 150  Exer To the le réfrigéré to ant au R134a ou R407F.  Contrales multipostes > 40kW P > 150  Saut circuit primaire avec GWP < 1500 d'une installation en cascade  Exemple: Toute centrale frigorifique de plus de 40kW fonctionnant au R134a ou R407F. Seront autorisées les installations cascade CO2 / R134a.	
1 <sup>er</sup> Janvier 2025	■ Climatisation split < 3kg GWP > 750  Exemple: Tout climatiseur split fonctionnant au R410a ou R407.	
1 <sup>er</sup> Janvier 2030		Interdiction de réparer ou d'entretenir toute installation avec GWP > 2500 (même avec fluide régénéré) Exemple : Toute installation fonctionnant au :

R404aR422dR437a

## Professionnels Découvrez La Location Leasing avec NBB Lease



**EXEMPLE\***:

Pour l'achat de matériel d'une valeur de 2000 € TTC un loyer de 67 euros / mois maintenance incluse sur 60 mois



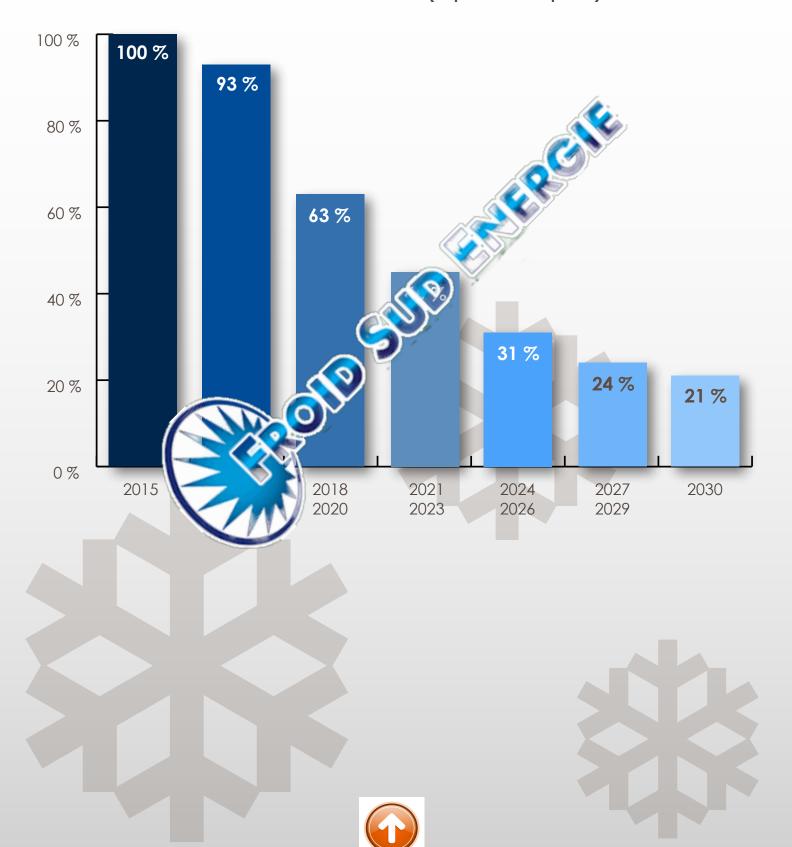


#### F-GAS: LES QUOTATS

C'est la mesure principale de ce règlement car c'est elle qui va obliger les producteurs et importateurs de fluides à diminuer progressivement les quantités mises sur le marché.

Ces quotas vont donc rendre très aléatoire les disponibilités en fluides, avec des tarifs qui risquent de très vite s'envoler!

#### Calendrier de la diminution de mise sur le marché (exprimé en Téq CO2) :





L'Anah peut financer vos travaux s'ils permettent de faire baisser votre consommation énergétique d'au moins 25 %.

De plus, un accompagnement est prévu à toutes les étapes de votre projet.

VISITER ICI LE SITE INTERNET DE L'ANAH

#### Le montant de votre aide

Si vous vous situez dans la catégorie "ressources très modestes" :

- 50 % du montant total des travaux HT. L'aide de l'Anah est de 10 000 ... eximum.

Si vous vous situez dans la catégorie "ressources modestes":

- 35 % du montant total des travaux HT. L'aide de l'Ar → de / 000 € maximum.

#### **Exemple**

De quel montant pouvez-vous bénéficier r projet de travaux de 17 000 € HT?



- \* Cette prime d'Etat est financée par le Fonds d'aide à la rénovation thermique (Fart), dès lors que les travaux de rénovation énergétique permettent un gain de consommation énergétique d'au moins 25 %. Ce fonds est financé grâce aux Investissements d'avenir du Commissariat général à l'investissement.
- \*\* Montant calculé pour la catégorie de ressources "très modestes". Pour la catégorie "ressources modestes" le montant total de l'aide est de 7 550 € (35 % du montant des travaux + 1 600 € de prime Habiter Mieux).





## Vous voulez effectuer une partie des travaux vous-même?

Le dispositif d'auto-réhabilitation accompagnée (Ara) vous permet de percevoir l'aide à la rénovation énergétique y compris pour les travaux que vous réalisez vous-même. Ce financement est de 300 € HT par jour, pour 40 jours maximum. Vous devez être accompagné par une entreprise spécialisée dans l'accompagnement de travaux pour y avoir droit.

#### Dans tous les cas

Une aide locale pour vos travaux de rénovation thermique peut vous être proposée par votre Conseil régional ou votre Conseil départemental, votre intercommunalité, votre commune. Votre contact local Anah peut vous renseigner sur cette possibilité.

Vous pouvez aussi bénéficier du Crédit d'Impôt Transition Energétique (CITE) et de l'Eco-prêt à taux zéro (Eco-PTZ).

## Les conditions principales à remplir

Vous habitez dans le logement dont vous êtes propriétaire et :

- vous ne dépassez pas un certain niveau de ressources ;
- votre logement a plus de 15 ans à la date où est acceptée votre de la d'aide;
- vous n'avez pas bénéficié d'un PTZ (Prêt à taux zéro pour l'accion a la propriété) depuis 5 ans.

## Votre demande d'aide en étapes

Vérifiez si votre projet est globalement rece en contactant votre Point Rénovation Info Service dans le moteur de recherche en bas de cette page en téléphonant au numéro ci-dessous.

Après cet

Après cet

Votre projet. Il 

Après cet

Apr

Un spécialis cérateur") vient faire un diagnostic à votre domicile pour évaluer avec vous les travaux à réaliser.

L'opérateur vous aide à constituer le dossier et à le déposer auprès de votre contact local de l'Anah : votre demande d'aide peut être étudiée.

0 820 15 15 15 Service 0,05 €/min + prix appel



